



Mesures préventives sur les risques d'inondations

Le présent document est une information sur des lignes guides pour les risques d'inondations.

La localisation de votre bâtiment doit vous sensibiliser sur les possibilités de risques par suite d'un risque d'inondation.

Si votre bâtiment est en hauteur et/ou hors zone inondable :

- Avant l'arrivée des précipitations, la vérification des évacuations pluviales est vivement recommandée.
- Il est recommandé de suivre les informations météorologiques et les informations officielles des autorités sur les canaux officiels de communication.
- Les précipitations sont souvent accompagnées de rafales de vent : les objets susceptibles de s'envoler seront rangés, repliés afin de limiter les risques.
- En cas de besoin d'une intervention **non urgente**, utiliser le **1722** afin de ne pas saturer le numéro de secours 112.

Si votre bâtiment est dans une cuvette ou une zone à risque :

- Avant l'arrivée des précipitations, la vérification des évacuations pluviales est vivement recommandée.
- Il est recommandé de suivre les informations météorologiques et les informations officielles des autorités sur les canaux officiels de communication (Be-Alert, Radio/TV, votre administration communale, ...).
- La mise en hauteur dans les caves et les pièces en point bas des électro-ménagers est vivement conseillée (congélateur, machine à laver, sèche-linge, outillages de grande valeur ...).
- Il est recommandé de prévoir un dispositif rudimentaire de colmatage des possibilités d'entrée d'eau (sacs de sable, panneau de bois, ...).
- Il est recommandé de prévoir des moyens de récupération des eaux (Serpillères, seaux, raclettes ...).
- Il est conseillé de faire recharger la batterie de son GSM au maximum.
- Il est conseillé de disposer d'une lampe torche avec des piles en bon état.
- Il est vivement recommandé de déplacer votre véhicule sur une zone en hauteur ou le risque est nul.
- Préparez un sac avec des effets personnels indispensables à votre sécurité (médicaments, documents d'identités, documents d'assurances, votre chargeur GSM, un minimum de vêtements, lampe de poche et piles neuves/rechargées au maximum, ...). N'oubliez pas les éventuels effets personnels de vos enfants/bébés.
- Si le niveau d'eau monte dans vos caves, coupez le disjoncteur qui alimente le circuit de celle-ci :
 - Couper l'alimentation des chaudières (si elle est en cave)

- Fermer la vanne de gaz (si elle est en cave)
- Préparer une zone de replis au 1^{er} étage (si possible) avec de l'eau et de la nourriture pour vous et vos animaux. N'oubliez pas le nécessaire pour vos enfants/bébés.
- Fermez vos poubelles et placez-les en hauteur afin d'éviter qu'elles ne flottent.
- Placez les produits ménagers et toxiques en hauteur.
- Certains animaux et notamment les rongeurs fuient l'eau, ne les touchez pas car ils sont potentiellement vecteurs de maladies transmissibles à l'homme.
- En cas de besoin d'une intervention **non urgente** (aucune vie n'est menacée), utilisez le **1722** afin de ne pas saturer le numéro de secours 112.
- En cas d'**urgence**, contactez le **112**.

En cas d'inondation :

- Pour éviter les noyades, il est conseillé de rester à l'abri et de s'installer en hauteur, une évacuation n'étant nécessaire qu'en cas de grand danger.
- L'ordre d'évacuer votre habitation sera toujours donné par les canaux officiels des autorités sur les canaux officiels de communication, par la police ou les pompiers.
- Si vos caves sont déjà sous eau et que le circuit électrique est toujours sous tension, ne descendez pas car il existe un risque d'électrocution.
- Il est fortement déconseillé de prendre votre voiture. La voiture n'est pas un abri.
- Ne retournez jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche à tout prix, ils seront les premiers pris en charge par les services de secours.
- Prenez vous-même les premières mesures pour votre propre sécurité.
- Informez les services de secours si vous vous sentez en danger. A défaut, utilisez le 1722.
- Pour faire face à l'isolement possible, prévoyez une réserve d'eau et d'aliments, des vêtements chauds et des couvertures. N'oubliez pas le nécessaire pour vos enfants/bébés.
- Prévoyez une radio avec des piles chargées pour se tenir informé des consignes de secours, une lampe de poche et un téléphone portable, ses médicaments, ordonnances et carnets de santé.
- N'utilisez pas d'équipements électriques tels qu'ascenseurs, portes automatiques, ...
- Le déplacement dans les rues inondées présente un risque mortel de siphonage dans les égouts, les conduites d'évacuations ...
- Si une rue est inondée, ne levez pas les taques d'égouts pour accélérer l'évacuation car des piétons et voitures pourraient tomber dedans. Surveillez plutôt ces zones.
- Si vous devez vous déplacer en urgence pour fuir dans une rue inondée, la hauteur maximale raisonnable est au niveau des chevilles. Utiliser un bâton et/ou un élément similaire pour sonder le sol devant vous avant chaque pas.
- Si la rue est inondée, il ne sera ni possible pour les pompiers, ni utile de pomper votre cave. Il faudra attendre qu'il n'y ait plus d'eau dans la rue pour solliciter ce type d'aide.
- Si votre cave est inondée dans une moindre mesure (1cm d'eau ou moins), il ne sera techniquement pas possible aux pompiers de pomper cette eau.